

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

5^e séance, 24^e année

**Province de Québec
Centre de services scolaire des Navigateurs
Lévis**

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du Centre de services scolaire des Navigateurs, tenue le 25 janvier 2022 à 18 h, à distance Teams.

Membres du comité exécutif présents :

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité exécutif et parent d'un élève
Madame Ève Lapointe, présidente du CA (membre d'office) et parent d'un élève
Monsieur Carl Lavoie, membre de la communauté
Monsieur Jacques Nadeau, membre issu du personnel enseignant
Madame Louise Roberge, membre issue du personnel d'encadrement

Membre du comité exécutif absent :

Monsieur Pierre-Marc Doyon, membre de la communauté

Membres du personnel administratif présents :

Madame Esther Lemieux, directrice générale
Madame Sandra Cauchon, secrétaire générale
Monsieur Dany Deschênes, directeur des Services des ressources matérielles

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue

Madame Jany St-Cyr, présidente du comité exécutif, souhaite la bienvenue aux membres.

1.2 Ouverture de la séance ordinaire

Monsieur Carl Lavoie propose l'ouverture de la séance ordinaire du comité exécutif du 25 janvier 2022 à 18 h.

1.3 Vérification de la légalité de la séance

1.3.1 Avis de convocation

Les membres du comité exécutif ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par la *Loi sur l'instruction publique*.

1.3.2 Quorum

La secrétaire générale, Mme Sandra Cauchon, confirme qu'il y a quorum.

CEX-21-22-025

1.4 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR madame Louise Roberge et résolu :

DE RETIRER les points 2.2 – École secondaire les Etchemins (ESLE) – Nettoyage des systèmes de ventilation – Adjudication de contrat et 2.3 – École de la Berge – Rénovation après sinistre – Adjudication de contrat;

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

D'ADOPTER l'ordre du jour **modifié** suivant :

1.0 Préliminaires

- 1.1 Mot de bienvenue
- 1.2 Ouverture de la séance ordinaire
- 1.3 Vérification de la légalité de la séance
 - 1.3.1 Avis de convocation
 - 1.3.2 Quorum
- 1.4 Adoption de l'ordre du jour
- 1.5 Adoption des procès-verbaux du comité exécutif
 - 1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 octobre 2021
 - 1.5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 décembre 2021
 - 1.5.3 Suivi aux procès-verbaux
- 1.6 Correspondance
- 1.7 Interventions du public et période de questions

2.0 Décisions

- 2.1 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC)
– Achat de pierre concassée 20-80 – Adjudication de contrat

3.0 Information

Aucun point.

4.0 Questions diverses

- 4.1 Questions et messages des membres

5.0 Levée de la séance

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5 Adoption des procès-verbaux du comité exécutif

CEX-21-22-026

1.5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 octobre 2021

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 19 octobre 2021 a été remis à tous les membres du comité exécutif dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 19 octobre 2021 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

CEX-21-22-027

1.5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 décembre 2021

ATTENDU l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 7 décembre 2021 a été remis à tous les membres du comité exécutif dans les délais requis à l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Carl Lavoie et résolu :

Procès-verbal du comité exécutif Centre de services scolaire des Navigateurs

DE dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif du 7 décembre 2021 et d'adopter celui-ci tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité

1.5.3 Suivi aux procès-verbaux

Un suivi aux procès-verbaux est fait.

1.6 Correspondance

Aucune correspondance.

1.7 Interventions du public et période de questions

Aucune intervention.

2.0 DÉCISIONS

**CEX-21-22-028
SRM**

2.1 Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC) – Achat de pierre concassée 20-80 – Adjudication de contrat

ATTENDU l'appel d'offres public AO211202-25 réalisé par les Services des ressources matérielles, dans le but d'obtenir des soumissions pour l'achat de 6 000 TM de pierre concassée 20-80 pour le Centre national de conduite d'engins de chantier (CNCEC);

ATTENDU l'ouverture des soumissions réalisée le 21 décembre 2021, ainsi que le résultat de celle-ci tel qu'il appert aux documents joints;

ATTENDU l'analyse de toutes les offres reçues effectuée par le CNCEC et leur conclusion que les offres suivantes répondent de façon satisfaisante au devis technique, à leurs besoins et à leur budget;

ATTENDU la recommandation de la direction du Centre national de conduite d'engins de chantier portée à la directrice générale.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

QUE le Centre de services scolaire des Navigateurs adjuge à Carrières Québec inc., de Québec, le contrat pour la livraison de 6 000 TM de pierre concassée 20-80, pour un montant de 141 300 \$, excluant les taxes, le tout conformément à la soumission de ladite entreprise et aux documents d'appel d'offres public;

QUE le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Dany Deschênes, soit autorisé à signer tout document découlant de la présente résolution.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.0 INFORMATION

Aucun point.

4.0 QUESTIONS DIVERSES

4.1 Questions et messages des membres

Aucune question et aucun message.

**Procès-verbal du comité exécutif
Centre de services scolaire des Navigateurs**

CEX-21-22-029

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacques Nadeau et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 18 h 03.

ADOPTÉE à l'unanimité

Eve Lapointe

Ève Lapointe
Présidente

Sandra Cauchon

Sandra Cauchon
Secrétaire générale